

# LA SÉCURITÉ GLOBALE PAR LA CULTURE, L'ÉDUCATION ET LE PARTENARIAT

PAR

DUSAN SIDJANSKI

Au-delà de la sécurité au sens étroit, la sécurité globale a une double dimension : elle englobe à la fois les aspects militaires, policiers et d'intelligence et les aspects politiques, économiques et sociaux, culturels et éducatifs. Bref, un ensemble d'activités d'une société. Le deuxième volet de la sécurité globale se caractérise par sa dimension globale qui reflète l'interdépendance renforcée et l'interaction immédiate au niveau de la planète. Le rapprochement global est accentué par des interventions de petits groupes, voire d'individus par-delà les frontières, rendues possibles par l'emploi en voie de généralisation de l'Internet et d'autres moyens de communication.

La question est de savoir par quelles approches et par quels moyens chercher à assurer la sécurité : une approche «impériale» qui privilégie le recours à la force, à la coercition voire à la domination ? Ou une approche qui met l'accent sur le dialogue, sur l'association ou le partenariat et l'aide, mais aussi sur l'éducation et la communication. Notre préférence va à cette deuxième approche sans pour autant écarter le recours à la force armée ou à la police en tant qu'instrument auxiliaire permettant d'établir ou de rétablir et de garantir la paix. C'est une question d'utilisation appropriée et de dosage entre les deux approches complémentaires.

Faut-il rappeler que les erreurs des services d'intelligence américains ont été reconnues par le Président Bush ? Et les limites de l'emploi de l'armée la plus puissante qui n'est pas toujours le moyen le plus adéquat pour combattre le terrorisme international. La question reste de savoir comment s'attaquer à la racine du terrorisme et comment l'isoler de l'ensemble de la société, où il cherche à

s'implanter et à se développer par un processus de contamination des couches les plus fragiles de la population.

La riposte consiste en une série d'actions souvent menées sans coordination quand ce n'est en ordre dispersé. Ces actions visent notamment à : s'attaquer aux propagateurs et aux recruteurs et leurs réseaux, traquer systématiquement leurs sources de financement (banques, réseaux de sociétés ou d'individus, fondations qui servent de moyens ou de couverture), leurs fournisseurs en armes et en technologie; de chercher à éliminer les foyers de conflit (Palestine – Israël, Irak) ou d'en prévenir l'émergence par le recours à des centres d'analyse et de prévision et aux divers moyens de prévention. Cela suppose une volonté pour comprendre les acteurs du « choc des civilisations » afin d'instaurer le dialogue et la coopération.

#### LE DIALOGUE DES CULTURES

##### *Unité et diversité de la culture*

Le dialogue suppose en premier lieu la pleine reconnaissance de l'autre, sa culture, ses valeurs et son style de vie (civilisation). C'est la base d'un dialogue entre égaux excluant toute idée ou volonté de supériorité ou de domination. Telles sont les prémices d'un dialogue entre l'Europe et le monde musulman notamment. Le dialogue des cultures implique une conception générale de la culture en tant que la somme de tous les produits et de toutes les créations de l'homme : « Religions et philosophies, arts et lettres, sciences et techniques, idéaux et pratiques politiques, législations et codes de la Cité, jugements moraux, esthétiques et critiques, réflexes acquis et sagesse proverbiale, et enfin ou d'abord les langues et tout ce qu'elles conditionnent – modes de sentir, de juger, de penser – à quoi s'ajoutent, puisque ces éléments constitutifs sont pluriels et souvent antinomiques, leurs combinaisons innombrables en systèmes toujours plus complexes, successifs ou simultanés, et les interactions de ces systèmes » (Denis de Rougemont). L'idée directrice consiste à ouvrir et à poursuivre les dialogues des cultures entre des ensembles culturels et régions qui, d'après Toynbee, forment des champs d'études intelligibles.

Cette acception de la culture au sens large qui englobe la civilisation (instruments et style de vie) oblige les partenaires à une prise de conscience à la fois de l'unité de leurs cultures respectives, des

diversités qu'elles comportent et des différences qu'elles accusent entre elles. A titre d'exemple, la culture européenne est commune et plurielle. Sur l'unité de fond se greffe un spectre large de la diversité. Autour du pôle formé des héritages culturels de Jérusalem, d'Athènes et de Rome, la culture européenne s'est enrichie et épanouie au contact et par les apports d'autres cultures, du monde méditerranéen et de ses composantes arabo-musulmanes et juives mais aussi des contributions celtique, germanique et slave notamment. Le processus d'intégration des apports extérieurs se développe autour du pôle central et sur la base des valeurs et des principes fondamentaux de la reconnaissance de la personne et des droits de l'homme, de la démocratie et du fédéralisme (1) auxquels s'ajoutent l'expérience de la science et de la technologie.

Les dialogues des cultures se nouent à plusieurs dimensions et à multi-niveaux : dialogues portant sur les fondamentaux ou sur les expériences pratiques dans une approche interdisciplinaire, pas compartimentés comme de coutume (dialogues des religions, dialogues des philosophes, des artistes, des scientifiques et experts en hautes technologies). Ces mêmes directives s'appliquent aux dialogues à niveaux multiples : grandes régions culturelles, nations et régions, voire au niveau des localités.

##### *L'éducation et la recherche, éléments moteurs de la culture*

Les enseignements de l'histoire et de la géographie doivent être conçus dans l'esprit du dialogue et des approches plurinationales (niveaux mondial et régional), et intégrer les problèmes de l'environnement sous l'angle tant culturel que scientifique, dans une vision surplombant les frontières et inscrite dans un plan global.

Cela passe certainement par la diffusion de « La main à la pâte » (2), méthode expérimentale d'introduction à la science et à la logique dès les classes primaires. La pratique de ces enseignements constitue à la fois une voie de développement et un antidote contre la violence. Ainsi, « La main à la pâte » est un apprentissage de la

(1) Quête d'un nouveau fédéralisme européen sur la base des principes généraux tel que le principe « l'union dans la diversité ».

(2) La méthode a été élaborée et mise au point par Léon Ledermann et Georges Charpak, Prix Nobel de physique.

démocratie dans la mesure où elle incite à la réflexion, à la discussion, au travail en équipe et à la recherche de solutions.

Selon les résultats enregistrés aux Etats-Unis et en France, notamment dans les écoles primaires des quartiers défavorisés, cette méthode contribue à créer une atmosphère de convivialité et de respect mutuel entre élèves, qui se comprennent mieux et apprécient davantage leurs qualités respectives. A ce titre, cette méthode est un moteur puissant d'intégration sociale et, partant, de prévention de conflits potentiels.

Mais c'est aussi, et surtout, une ouverture sur la pratique de la science dans les sociétés actuelles et un puissant levier de développement. Cette «révolution éducative» qui commence dès la prime jeunesse s'inscrit dans le cadre général de la culture et de la future société de la connaissance. En donnant une nouvelle impulsion à la formation des ressources humaines de haute qualité et à l'explosion de talents créatifs, elle est une incitation à la recherche scientifique, à l'innovation et au développement. Elle forme le socle sur lequel s'érigeront progressivement les nouvelles générations d'Européens.

Et le Président de la Commission européenne José Manuel Durão Barroso d'écrire : *« nous devons investir sans cesse davantage dans l'éducation, cette «économie du savoir»... La recherche ainsi que la redynamisation des réseaux universitaires européens constituent aussi un moteur de cette stratégie de croissance et d'emploi. Sans une augmentation du nombre de chercheurs, l'Europe ne sera plus capable de jouer son rôle dans les domaines scientifique, technologique et de l'innovation. C'est pourquoi il nous faut renforcer qualitativement et quantitativement notre potentiel : nous devons impérativement faire en sorte que nos chercheurs puissent travailler d'abord en Europe, dans un institut de technologie européen établi en réseau et constituant aussi un pôle d'excellence capable d'attirer les meilleurs cerveaux mondiaux sur notre continent ».* (Citation du *Monde* du 17 mai 2005)

Au sein d'autres cultures et d'autres régions aussi, l'enseignement ouvert sur le monde de l'histoire, de la géographie ainsi que l'apprentissage de la science et du dialogue par la méthode de «La main à la pâte» sont une garantie à long terme de la paix et de la sécurité globale. Ce sont des éléments de stratégie de développement, de dialogue et de sécurité globale à portée de l'Union européenne.

*Dialogue des cultures  
à l'intérieur de l'Europe*

Le dialogue des cultures a une place tout aussi importante à l'intérieur de l'Union européenne et de ses membres. Il s'inscrit dans la préoccupation qui concerne l'accueil et l'intégration des migrants. Les récentes émeutes en France ont remis le problème de l'intégration des migrants et la comparaison de divers modèles à l'ordre du jour. A titre d'exemple, le concept d'intégration mis en application par la ville de Bâle dès 1998 présente d'excellents résultats. Il s'agit d'une politique volontariste de l'accueil et du suivi des ressortissants de cette ville qui compte environ un tiers d'étrangers dont beaucoup de Turcs et de migrants d'ex-Yougoslavie. Lors des réunions d'accueil organisées par leurs entreprises ou les autorités, on leur explique que Bâle considère les populations migrantes comme un «enrichissement de l'identité de la ville» et de la Suisse, tout en soulignant clairement quelles sont les règles sur lesquelles on ne transige pas : égalité des sexes, respect des lois, droit à l'éducation, etc. L'apprentissage de l'allemand est obligatoire (à l'exception des ressortissants de l'UE).

Il est exigé également qu'ils s'efforcent de s'adapter à la société dans laquelle ils vivent. Un centre de conseils est à la disposition des migrants. Outre l'apprentissage de la langue, on leur apprend «à devenir Suisses» en mettant à leur disposition des centaines de cours : l'art de trier les déchets, comment fonder une entreprise ou créer des associations sociales, le but étant qu'ils soient naturalisables après deux ans.

Pour éviter une ghettoïsation du quartier des migrants, la ville a lancé un projet de réhabilitation du Klein Basel (Petit Bâle) et ouvert un centre moderne sur la rue des étrangers. La procédure se résume par la devise «Soutenir et exiger». Les résultats sont probants : la criminalité dans les populations étrangères a significativement baissé en 2004 et cette année, cinq représentants d'origine turque ont été élus au Grand Conseil de Bâle-Ville. A la différence du dialogue des cultures Europe – Monde, ici, l'adaptation et l'intégration dans la société d'accueil sont exigées. Les résultats obtenus méritent d'être pris en considération dans les autres cantons comme au sein de l'Union européenne.

Confrontée aux mêmes types de besoins d'intégration d'immigrés (3), la Commission a adopté le 21 décembre 2005 un programme d'action relatif à l'immigration légale pour la période 2006-2009. Cette initiative concerne la venue des personnes hautement qualifiées que l'Union européenne se propose d'attirer et qui sont au bénéfice d'une procédure rapide. D'autres instruments visent à faciliter l'intégration des immigrants sur le marché du travail et dans la société en général. A ce titre, ils ont à disposition des dossiers d'information ainsi que des cours de langue et d'orientation civique européenne. Un portail de l'Union européenne de l'immigration sera mis en place et les portails sur la mobilité et le réseau européen seront développés. Enfin, la Commission présentera plusieurs mesures qui impliquent la coopération des pays d'origine des immigrants (4).

UNE VOCATION DE L'UNION EUROPÉENNE :  
AIDES AU DÉVELOPPEMENT, ASSOCIATIONS  
ET PARTENARIATS

Par vocation, mais aussi par le recours aux moyens dont elle dispose en priorité, l'Union européenne a développé une vaste stratégie d'aide au développement à l'exemple des ACP, d'aide humanitaire dans les cas de catastrophe et de crise, de politique de voisinage et de partenariat, de réseaux d'associations avec des pays multiples comprenant divers degrés de collaboration; d'accords de stabilisation et de préparation à l'adhésion ouverts aux pays européens. Cette stratégie a pour support la méthode de dialogue, dont celui fondamental des cultures, mais aussi l'effet d'attraction qu'exerce l'Union européenne sur ses voisins comme sur les pays plus éloignés : elle a non seulement réussi à instaurer une forte solidarité entre anciens ennemis et à propager la paix, mais elle a aussi inventé une forme de gouvernance de plus en plus démocratique de l'Union. Ses valeurs et ses principes fondamentaux, loin d'être imposés par la contrainte, sont l'effet d'attractions et d'incitations qui est le meilleur garant de leur durée. La sécurité globale et dura-

ble en dépend, à condition d'être soutenue par des moyens de contrôle et, le cas échéant, par le recours à l'usage de la force.

En évaluant l'ensemble des capacités et des activités de l'Union européenne, on ne peut que constater que la force de l'Union réside davantage dans son potentiel économique et dans son modèle politique et social que dans ses futures forces armées. C'est par son poids économique et démocratique que l'Union exerce une forte attraction sur d'autres pays européens, influe sur l'économie mondiale et sur le développement de ses partenaires et de ses associés. Ce sont là ses principaux atouts.

En effet, l'influence de l'Union n'est pas due à sa capacité de domination ou de contrainte mais à sa force d'attraction, à sa capacité d'associer, de faire participer les pays tiers à son œuvre et d'intégrer à terme les pays européens. C'est ainsi qu'elle contribue le plus efficacement à la création d'un espace de sécurité et de développement durable. Cette stratégie dont l'élargissement est un des principaux piliers correspond à la transformation du pouvoir politique, qui compte désormais moins sur l'utilisation de la force légitime que sur sa capacité de promotion, d'incitation, d'orientation générale et normative dans un environnement propice à la créativité, aux initiatives et à l'épanouissement des personnes. Dans le respect des diversités, l'Union est appelée à assumer le rôle d'un pôle d'attraction, d'impulsion et de développement, dont l'action se fonde sur la libre association et la participation des Etats, des régions comme de groupes et de citoyens. C'est la meilleure garantie d'une paix durable.

Un constat s'impose : même lorsque les moyens d'aide économique, d'assistance technique ou d'éducation existent, le point crucial demeure la mise en commun des ressources et la capacité de les déployer grâce à une politique cohérente. La preuve est faite au plan de l'aide au développement. En revanche, malgré le poids que cette politique représente dans l'ensemble de la politique de relations extérieures, y compris leurs aspects de sécurité et de défense, ce deuxième volet accuse une grande faiblesse due davantage à une absence de politique commune que de manque de moyens. Je reste persuadé qu'au bout de la chaîne des préparatifs stratégiques et de la coordination des moyens d'intervention, on se heurte à l'essentiel, à savoir la décision et la volonté politiques.

(3) La Commission prévoit un afflux d'environ 20 millions d'immigrés entre 2010 et 2030.

(4) Le programme d'action a été présenté conjointement par les Commissaires Franco Frattini et Vladimír Špidla.

La guerre en Irak illustre ce péché originel de l'Union : le manque de politique commune en politique étrangère et de sécurité et, partant, d'action commune et cohérente. Or en définitive, l'efficacité de l'Union dépend de sa capacité à avoir une politique globale et cohérente rassemblant des éléments dispersés de sa politique et de ses actions extérieures. Cette dispersion est une conséquence des contenus et des pouvoirs différents qui conditionnent les modalités de fonctionnement dans ces divers secteurs. Alors que les affaires étrangères, la défense et les forces de sécurité appartiennent au monopole du pouvoir politique « par excellence » – d'où la résistance des Etats à céder des parcelles de ces pouvoirs et leur préférence pour la coopération intergouvernementale –, l'économie et d'autres pans importants de la vie en société sont de nature mixte, où le public et le privé s'interpénètrent et forment leur interdépendance. Dans ces domaines, les pouvoirs publics doivent compter sur le comportement des acteurs privés et publics dont ils cherchent à orienter les activités par des politiques, des incitations quand ce n'est par la contrainte. La configuration d'acteurs dans ces domaines et la nature des instruments mis en œuvre diffèrent du traitement des matières souveraines par excellence, telles la politique de sécurité et de défense et, dans une moindre mesure, la politique des affaires étrangères.

En effet, cette dernière ne peut se passer de l'apport de la politique économique et monétaire extérieure sans oublier le levier qu'en constitue la politique commerciale commune. La disparité de méthodes et d'approches s'explique de cette façon et se traduit par la différence entre la méthode intergouvernementale et la méthode communautaire. Des preuves abondent qui témoignent de moins d'efficacité de la méthode intergouvernementale. L'histoire est riche d'exemples de traités de paix et d'alliances qui n'ont pas empêché des guerres et des conflits presque ininterrompus. La grande révolution politique est la méthode communautaire. L'Union européenne est une construction politique qui repose sur une intégration de divers secteurs et en particulier du secteur économique et sur l'application de cette méthode qui, sur initiative d'un Collège indépendant, permet de formuler des politiques communes dans l'intérêt général de l'ensemble des membres de l'Union. A ce titre, le rôle de la Commission européenne est essentiel.

Aujourd'hui, son rôle de premier plan en tant qu'institution chargée de dégager et d'orchestrer la mise en pratique de l'intérêt européen n'est plus remis en questions en dépit des réticences, voire des résistances de certains Etats membres dans des secteurs relevant selon eux de l'« intérêt national » (concept relié à l'issue de la crise de la « chaise vide » en 1965 qui entre-temps a beaucoup perdu de pertinence). A chaque étape, une évolution s'esquisse, parfois malgré les échecs précédents, vers la généralisation progressive, secteurs après secteurs, de la méthode communautaire. Aussi n'est-ce point un hasard si le domaine de la justice et des affaires intérieures penche vers cette méthode qui s'avère plus efficace et plus équilibrée. Dans les coopérations intergouvernementales, les décisions communes et parfois les divisions communes sont principalement le fait des grands plutôt que de petits ou de moyens Etats membres. Ce n'est certes pas la meilleure façon d'établir et de maintenir la solidarité entre les membres et de garantir l'efficacité des actions qu'ils sont censés mettre à exécution en commun. La méthode communautaire est la meilleure garantie de la prise en compte des intérêts de l'ensemble des membres de l'Union et, partant, de l'efficacité des décisions communes.

Les événements récents ne font que conforter cette constatation. Pour être efficace, la politique extérieure de l'Union doit s'appuyer sur l'ensemble des composantes de son action et de son influence extérieures. Or, une vision globale sous la forme d'orientation ou de proposition servant de base à la prise de décisions communes n'est susceptible d'être dessinée que par l'institution politique autonome avec la participation des autres institutions de l'Union. La Commission européenne est le meilleur, sinon le seul garant de l'intérêt européen et de l'efficacité des décisions communes. Certes, difficile s'il en est, de donner des orientations et des impulsions dans un monde dont la complexité s'enrichit au quotidien par des interventions d'acteurs de plus en plus nombreux (médias, Internet, communication en direct, etc.) quand ce n'est d'individus et de réseaux porteurs d'intérêts et de visions variés. De fait, rares sont les structures hiérarchiques du pouvoir qui résistent à l'impact des réseaux de pouvoirs horizontaux, d'autant que l'autorité des dirigeants est largement tributaire du consentement et de la participation des constellations d'acteurs, de groupes, d'opinions publiques et, de manière croissante, de citoyens. L'action des pouvoirs européens

repose en bonne partie sur leurs connaissances, leurs compétences et leur capacité à engager la responsabilité et la participation de groupes et de citoyens. C'est une des nombreuses tâches qui attend l'Union européenne et ses institutions, dont au premier rang la Commission.

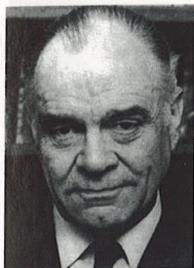
L'importance du centre de gravité et d'orientation prend une signification amplifiée dans la société de haute complexité où une multiplicité d'acteurs communiquent et interagissent. Les moyens de haute technologie qui envahissent la société postindustrielle en rompent les chaînes verticales sous la pression des réseaux horizontaux. Le gouvernement fondé sur l'utilisation légitime de la contrainte évolue vers une nouvelle forme de gouvernance qui repose davantage sur la consultation, la participation et l'association, que sur le recours à la force. Privée de la puissance publique propre, la Communauté a été obligée de mettre en œuvre des moyens normatifs et de s'appuyer sur des mesures de promotion, d'incitation et de coordination plutôt que sur des moyens de coercition ou de sanction qui de surcroît lui faisaient le plus souvent défaut. Une évolution similaire se dessine dans les domaines économiques et dans la gestion des entreprises. La pyramide renversée, l'autorité que le chef exerçait de haut en bas dans les systèmes hiérarchiques verticaux (dont l'Eglise et l'armée sont des modèles en sursis) tend à reposer davantage sur la capacité du «leader» à faire participer le personnel à la définition des objectifs et à leur mise en œuvre. Parallèlement, on assiste, dans les sociétés politiques, à la diminution du rôle central de l'Etat qui tend à se décharger de nombreuses tâches économiques en les confiant à l'Union, aux régions, et à rechercher le partenariat des associations pour son action dans les domaines social, éducatif ou dans celui de la recherche notamment.

Dans cet environnement en pleine mutation sous l'effet notamment de la science et de la technologie (Marx) ainsi que de l'avalanche d'informations et de messages, l'homme tend à perdre ses références et sa sécurité. Ce sentiment d'insécurité s'accroît dans un milieu complexe régi par une intense interaction : les causes produisant des effets qui à leur tour se muent en causes suscitant des mouvements en apparence chaotiques, illisibles qui s'inscrivent dans des cycles dynamiques. Le tout animé par des tensions et conflits qui cherchent leurs justifications dans «le choc des civilisations» culmi-

nant souvent dans les poussées du fanatisme qui basculent facilement dans diverses formes de terrorisme.

De modèle attractif, l'Union européenne pourrait devenir la cible des tentatives de déstabilisation et de destruction. Face à des agressions et à des conflits tant extérieurs qu'intérieurs, la réponse ne peut être que globale dans le sens retenu au sujet de la culture. Tout en puisant à la source de nos valeurs et de nos principes, l'action doit s'appuyer sur une analyse et une prévision multi-modèle qui intègre tant les données quantitatives que les apports qualitatifs (ISPRI – *Instituto di studi di previsione e di ricerca internazionali*, Roma-Firenze). La création de centres d'observation et de prévision régionaux ainsi qu'une meilleure collaboration entre diverses représentations, permettraient de mieux comprendre les mondes extra-européens, de poursuivre des dialogues et de construire des ponts dans le respect mutuel. Dans cet effort de compréhension et de coopération, l'Union européenne et ses institutions, en particulier la Commission, ont un rôle d'immense responsabilité. Au premier chef, la Commission qui est située à la croisée des idées-forces et des intérêts-forces, est appelée à promouvoir une dynamique inspirée par la culture européenne à la fois commune et diverse. D'où l'importance cruciale des enseignements des sciences sociales et des sciences à l'âge où les valeurs et les concepts de base s'enracinent en nous. Cette approche ouverte dont fait partie «La main à la pâte» a des effets non seulement sur le développement mais aussi sur les relations internationales et la paix. Quant aux dialogues des cultures à l'intérieur de l'Union, il fait partie d'une des préoccupations prioritaires, d'autant que la Commission prévoit que l'Union européenne aura un afflux de 20 millions d'immigrés entre 2010 et 2030.

Une question demeure : les institutions communes et les moyens actuels sont-ils à la mesure de ces défis et de la vocation de l'Union européenne ?



Denis de Rougemont



Dusan Sidjanski



José Manuel Barroso

## CENTRE EUROPÉEN DE LA CULTURE

Fondé par Denis de Rougemont en 1950, le Centre européen de la culture est issu des délibérations du Congrès de La Haye de mai 1948. Il a pour mission de contribuer à l'union de l'Europe en ralliant les forces vives de la culture dans tous nos peuples et en offrant un lieu de réflexion, un foyer d'études et d'initiatives, des instruments de communication et de coordination et des moyens de promotion de l'idée de fédération européenne. La culture européenne à la fois commune et riche de sa diversité constitue le fondement de la quête d'un nouveau fédéralisme européen. La devise du Centre comme celle de l'Union européenne est "L'union dans la diversité".

Renouant avec la tradition de l'éducation européenne et du dialogue des cultures, le Centre en collaboration avec l'Institut européen de l'Université de Genève se propose de relancer les ateliers européens et la plateforme euro-cité. A la suite d'une longue interruption après les premiers dialogues des cultures animés par Denis de Rougemont à Genève en 1961 puis à Bâle en 1964, le Centre a inauguré une nouvelle série de dialogues des cultures à l'Université de Genève en janvier 2004 et à Lisbonne en avril 2004 sous le patronage du Premier Ministre du Portugal José Manuel Barroso. A présent, face aux conflits qui prennent l'allure de chocs de civilisation, l'Europe se doit de faire entendre sa voix à travers des dialogues des cultures fondés sur le respect mutuel. C'est ainsi que le Centre contribue notamment au dialogue avec les mondes arabe, musulman et juif qui par ailleurs ont enrichi l'héritage culturel européen. En proclamant 2008 l'année du dialogue interculturel, la Commission européenne reconnaît la vocation de l'Europe à poursuivre des dialogues avec d'autres régions du monde.

Ce premier volume de la collection du Centre témoigne de la vitalité de ses activités ouvertes sur notre avenir.



[www.bruylant.be](http://www.bruylant.be)

ISBN : 978-2-8027-2425-4



9 782802 724254